

Nouria Benghebrit aux syndicats qui maintiennent leur grève

# Les revendications «ne relèvent pas des prérogatives du secteur»

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4016 - Mercredi 9 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Les habitants du quartier «Sonatrach» bloquent la route nationale

## L'utilisation d'explosifs par les carrières à Akbou dénoncée

Page 24



Débat autour de la transition énergétique organisé par le FCE

## Les énergies renouvelables, une solution d'avenir pour l'Algérie

Page 2

### Le jour d'après

Par Mohamed Habili

**E**n principe, aujourd'hui 9 novembre 2016 on connaît le résultat de l'élection présidentielle américaine qui s'est déroulée hier, 8 novembre. Bien entendu, il y a des chances pour qu'il en soit effectivement ainsi. Mais que la victoire d'un candidat découle du décompte des bulletins qui se sont portés sur lui, par définition en plus grand nombre que ceux qui sont revenus à son rival, n'implique pas forcément que la messe soit dite, que la porte de la Maison-Blanche soit désormais grande ouverte devant lui. Autant que disposer du plus grand nombre de suffrages (encore que le mode électoral indirect en usage aux Etats-Unis autorise bien des doutes à cet égard), il a besoin que son principal concurrent reconnaisse sa défaite, lui concède la victoire. On se souvient du cas de la présidentielle de 2000, où la victoire de Georges W. Bush avait été contestée par son rival Al Gore, et où il avait fallu attendre une décision de justice, intervenue plusieurs semaines plus tard, en faveur du candidat républicain pour que celui-ci ait pu enfin prendre ses fonctions. Or ce qui risque d'arriver cette fois-ci, au vu des attaques échangées tout au long d'une campagne particulièrement violente et longue, ne semble pas du genre à être dépassé par une simple opération de recomptage, ni même par le recours à la justice. Donald Trump et ses supporters n'ont cessé de marteler tout au long de la campagne que la place de Hillary Clinton n'est pas dans la course à la Maison-Blanche mais en prison pour avoir eu recours à un serveur privé pour ses mails dans le cadre de ses fonctions en tant que secrétaire d'Etat.

Suite en page 3

Première plénière sur la loi de finances lundi prochain

# Les députés entre calculs partisans et engagement envers le citoyen



Après un bras de fer entre les membres de la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale, notamment avec le rejet des députés de l'opposition de l'augmentation de plusieurs taxes, cette structure passe à l'audition des ministres concernant le budget proposé pour chaque secteur avant la première plénière d'examen de ce projet de loi de finances 2017 programmée pour lundi prochain 14 novembre. Page 3

Projet de loi sur la santé

## 60 articles consacrés à l'industrie pharmaceutique

Page 4

Archéologie à Béjaïa

## Azzedine Mihoubi inspecte les fouilles de Gueldaman

Page 13

Nouria Benghebrat aux syndicats qui maintiennent leur grève

# Les revendications «ne relèvent pas des prérogatives du secteur»

■ Le ministère de l'Education réagit au préavis de grève lancé par l'intersyndicale pour les journées du 21, 22 et 23 novembre.

Par Meriem Benchaouia

Dans son appel renouvelé au dialogue avec les partenaires sociaux qui maintiennent leur position pour faire barrage au projet du code du travail et celui de la réforme du système de retraite, Nouria Benghebrat demande aux syndicats de «changer leur façon de poser les problèmes». Pour elle, «l'école algérienne fait face à des mouvements de protestation sous forme de grèves pour des revendications qui ne relèvent pas des prérogatives du secteur». La première responsable du secteur a précisé, dans ce sillage, que ces débrayages influent négativement sur la scolarité des élèves, estimant qu'«il est nécessaire de se mobiliser pour atténuer les effets négatifs de ces mouvements de protestation». Elle a souligné, dans le même contexte, que le secteur connaît actuellement une stabilité grâce aux efforts intenses dans le cadre de la concertation continue avec les partenaires sociaux, couronnée

par la signature de la Charte de déontologie du secteur. La ministre a toutefois noté que «cette stabilité est désormais menacée, l'élève étant devenu une nouvelle fois otage des surenchères socioprofessionnelles au moment où le pays fait face à une conjoncture économique et géopolitique difficile». «La stabilité qu'a connue le secteur l'année dernière nous a permis de prendre une série de mesures s'inscrivant dans le cadre de l'optimisation de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif dont la mise en place d'une stratégie nationale de traitement pédagogique et de lutte contre l'échec scolaire», a-t-elle ajouté. Par ailleurs, la ministre a affirmé qu'un travail se faisait actuellement pour promouvoir l'école algérienne dans le but d'assurer la réussite de l'élève. M<sup>me</sup> Benghebrat a indiqué que la priorité était accordée durant l'année scolaire en cours à la dimension pédagogique et aux recommandations des conférences d'évaluation de la réforme, en focalisant sur le cycle obligatoire,



Ph/DR

notamment le primaire, à travers une batterie de mesures dont l'activation du traitement pédagogique et le renforcement de la formation des principaux acteurs de l'éducation, à leur tête les inspecteurs et les enseignants, et ce, dans le cadre de la prise en charge des nouveaux programmes scolaires et le développement des activités culturelles. «Nous œuvrons en faveur d'une gestion fondée sur une vision

prospective, à la lumière du plan d'action mis en place par le ministère pour l'année scolaire en cours, ayant pour référence la Constitution, la loi d'orientation relative à l'éducation nationale et le programme du gouvernement», a-t-elle précisé. Il est à noter que les syndicats autonomes ont décidé d'organiser des grèves cycliques les 21, 22 et 23 novembre, renouvelables les 27, 28 et 29 du même mois. Il

est également question d'organiser des sit-in à travers les wilayas et ce, le 21 du mois en cours. L'intersyndicale a également opté pour des sit-in régionaux le 23 novembre dans les wilayas de Laghouat, Sétif, Oran et Boumerdès. La dernière action de l'intersyndicale durant le mois en cours est d'organiser un sit-in le 27 devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

M. B.

## Débat autour de la transition énergétique organisé par le FCE

# Les énergies renouvelables, une solution d'avenir pour l'Algérie

Dans un contexte énergétique international de plus en plus marqué par l'instabilité et dont l'Algérie n'est pas épargnée, le gouvernement affiche clairement sa volonté d'instaurer une nouvelle politique pour relever les défis en la matière. Ainsi, suite aux multiples préoccupations quant à la sécurité énergétique actuelle du pays, un débat national a été lancé, hier à Alger, par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) et ce, en vue de proposer des résolutions probantes permettant d'asseoir une réelle stratégie nationale en termes de transition énergétique. Pour Ali Haddad, président du FCE qui a ouvert le débat lors de l'événement tenu hier à l'hôtel El Aurassi, avant d'arriver aux solutions il est important d'abord de mettre en évidence les problèmes actuels auxquels l'économie nationale est confrontée. A ce propos il soulignera qu'«au vu d'une grande étude effectuée par le FCE sur les besoins du pays en matière d'économie, d'après des experts, l'Algérie doit investir dans trois domaines essentiels qui sont l'agro-industrie, l'énergie numérique ainsi que l'agriculture. C'est en ce sens qu'un consensus sur la transition énergétique s'impose». Pour rappel, dans ces trois secteurs d'investissement, le niveau de production reste pratiquement faible, même dans celui de l'agriculture où des efforts ont été enregistrés. Par conséquent, selon la plupart des spécialistes présents à la rencontre, l'Algérie, en dépit de son énorme potentiel, demeure un pays désindustrialisé. Sur ce point, Ali Haddad a ajouté que «la transition énergétique est une étape importante dans la



Ph/E. Soraya/A.

transformation de l'économie nationale. Une étape aussi importante que l'a été dans le passé la nationalisation des hydrocarbures». Pour ce qui est de la question des hydrocarbures justement, dont l'économie nationale, rappelle-t-on reste toujours otage, tout le monde s'accorde à dire qu'il est plus que temps pour l'Algérie de passer à un nouveau mode de gestion afin de s'extraire de cette dépendance en énergie fossile. Pour relever ce défi, tous les experts ont débouché sur la même conclusion. Mettre en œuvre un arbitrage entre la rente pétrolière qu'il faut remplacer par des ressources financières alternatives, car d'après M. Attar, consultant en énergie, «il n'y a aucun problème à sécuriser le marché intérieur en termes d'énergie d'ici de longues années (aux environs de 2040), par contre, le problème réside

dans la rente pétrolière qui dépend toujours du prix du baril», a-t-il expliqué. Développer une stratégie nationale à court moyen et long terme pour assurer la sécurité énergétique et ce, en rationalisant la consommation d'énergie est également l'une des solutions les plus efficaces. Enfin, se tourner vers les énergies renouvelables, dont le Sud algérien est une source inépuisable, s'avère d'après la majorité des participants la clé réelle pour l'avenir.

### Le développement durable : un défi pour la transition énergétique du pays

En effet, selon M<sup>me</sup> Fatma-Zohra Talantikane, secrétaire générale au ministère de l'Energie, un plan national prévu

pour les énergies renouvelables, d'une capacité de production de 20 000 MW, dont 4 000 MW destinés au besoin national, a été élaboré dans le but de promouvoir et valoriser l'énergie nationale. «Le but de la stratégie d'ici à 2025 s'articule sur deux axes, le premier porte sur la préservation de notre énergie fossile et le deuxième sur l'émergence d'une véritable énergie renouvelable qui compte actuellement 16 centrales à travers les 48 wilayas avec une capacité de production d'énergie de 343 MW», a-t-elle indiqué. A ce propos, des appels d'offres à projets d'investissement dans les énergies renouvelables, nationaux ou étrangers, vont être lancés prochainement, a affirmé la même responsable. De ce fait, le programme de développement durable adopté dans le plan national en 2015 fixant des objectifs de production dépassant les 20 000 MW pour la consommation locale, à l'horizon 2030, prévoit de mettre en œuvre un large éventail de filières technologiques où le photovoltaïque et l'éolien tiennent une place essentielle avec respectivement 13 575 MW et 5 010 MW, quant au reste, il est réparti entre la thermo-solaire, la biomasse et la géothermie. En somme, il est clair que les énergies renouvelables permettront à l'Algérie de rattraper son retard dans le domaine, néanmoins, il faut avoir les capitaux nécessaires pour se donner les moyens de production. Par ailleurs, parmi les autres solutions alternatives pour la transition énergétique du pays, l'exploitation du gaz de schiste est également une piste offrant pas mal de perspectives.

Yacine Djadel

Première plénière sur la loi de finances lundi prochain

# Les députés entre calculs partisans et engagement envers le citoyen

■ Après un bras de fer entre les membres de la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale, notamment avec le rejet des députés de l'opposition de l'augmentation de plusieurs taxes, cette structure passe à l'audition des ministres concernant le budget proposé pour chaque secteur avant la première plénière d'examen de ce projet de loi de finances 2017 programmée pour lundi prochain 14 novembre.

Par Nacera Chennafi

Ce texte suscite déjà des inquiétudes par rapport à l'introduction de plusieurs impôts et leurs incidences sur les prix de produits de large consommation, donc sur le pouvoir d'achat. Au niveau de la chambre basse du Parlement, certains n'écartent pas la répétition du scénario qu'a connu la séance de vote du projet de loi de finances 2016, marquée par des scènes de violence verbale et physique. En définitive, cette loi a été adoptée et des députés de la majorité ont même retiré leur proposition d'amendement en dernière minute. Au niveau des partis politiques représentés au niveau de l'institution législative, le désaccord se manifeste déjà entre les partis de l'opposition, à savoir le Parti des travailleurs, le FFS, les partis de l'Alliance verte et les partis de la majorité, à savoir le Front de libération nationale et le Rassemblement national démocratique. Les directions de ces deux partis ont déjà réuni leurs parlementaires et des directives leur ont été données pour défendre le projet de loi de finances 2017. Même si du côté du FLN son nouveau secrétaire général, Djamel Ould Abbès, a laissé une marge de liberté aux députés du vieux parti pour s'exprimer, le jour du vote ils doivent tous se soumettre à la décision du parti. «Les députés de notre parti sont libres d'exprimer les préoccupations des citoyens lors du débat du projet de loi de finance 2017, mais ils doivent se soumettre à la discipline partisane lors du vote de ce texte car ce sont des députés élus sous la



Ph./DR

bannière du parti FLN», a soutenu Ould Abbès dans une conférence de presse au terme de la réunion de l'instance de coordination du parti qui regroupe les membres du bureau politique et les deux groupes parlementaires du parti en présence du président de l'APN. La réunion de l'instance de coordination du parti a été sanctionnée par un communiqué, dans lequel les participants ont exprimé leur satisfaction des mesures importantes contenues dans le projet de loi de finances 2017. Du côté du RND, Ahmed Ouyahia ne cache pas son soutien au PLF 2017 et avait réuni les parlementaires de son parti au lendemain de la cérémonie d'ouverture de la session du Parlement 2016-2017. Il a même salué la décision du gouvernement d'établir le PLF 2017 sur la base d'un prix du baril de pétrole à 50 dollars. Lors d'une conférence de presse qu'il a animée le 8 octobre dernier, le SG du RND a relevé que le PLF 2017 intervient dans une «conjoncture difficile». Ouyahia a

dit que «le déficit budgétaire est de 8% en Algérie, ce qui suppose plus d'inflation», relevant qu'«il ne s'agit pas d'une punition contre les Algériens, comme le prétendent certaines parties». Selon lui, relever la TVA de deux points rapportera 100 milliards de dinars au budget de l'Etat. L'opposition au niveau du Parlement ne partage pas cette vision des choses, et voit dans ce texte un projet de loi d'austérité qui touchera directement le pouvoir d'achat des Algériens. Il est à noter que cette loi, en dehors de ses enjeux économiques, intervient dans une situation de crise financière où les enjeux politiques sont aussi présents avec le lancement de la plupart des partis dans les prochaines élections. Du côté des initiateurs de ce texte de loi, le directeur général des impôts au niveau du ministère des Finances, Abderrahmane Raouia, avait affirmé que les taxes et impôts prévus dans le PLF 2017 n'auront pas d'incidence directe sur les citoyens à

moyen revenu. Il a assuré que le gouvernement maintiendrait sa subvention aux produits de large consommation tels que la farine, le blé, la poudre de lait, l'huile de table et les médicaments, parallèlement à la poursuite de sa politique d'aide et de solidarité au profit des catégories démunies. Pour sa part, le ministre des Finances, Hadji Baba Ami, a indiqué, jeudi dernier dans une déclaration en marge d'une séance de questions orales, que les subventions ne seront pas touchées dans le PLF 2017 mais celles-ci ne resteront pas toutes à l'avenir. Il a aussi minimisé les conséquences du relèvement de la TVA, affirmant que ces augmentations n'auront pas un «effet boule de neige sur le consommateur algérien». Entre inquiétudes et assurances des uns et des autres, certains commerçants ont déjà élevé les prix de quelques produits en prévision de l'augmentation de taxes introduites dans le PLF 2017.

N. C.

Suite aux fortes pluies

## Bouchons, accidents et tramway inondé

Suite aux intempéries de deux jours, plusieurs accidents se sont produits et bon nombre d'autoroutes du pays ont été bouchées. Des embouteillages monstres se sont formés tout au long de la journée d'hier. Une journée de précipitations a suffi pour provoquer l'irréparable, démasquant l'état désastreux des routes et des trottoirs de la capitale. Des routes ont été complètement inondées causant même l'interruption du tramway et des bouchons interminables. En effet, selon la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, une personne a trouvé la

mort et sept autres ont été blessées dans 10 accidents de la route survenus suite aux fortes pluies ayant marqué la capitale dans la nuit de lundi à mardi. Le plus grave est survenu lundi à 16h14 au niveau de l'autoroute reliant Kheraïssia à Douéra, lorsqu'un véhicule a heurté un piéton entraînant sa mort sur le coup. Le bilan préliminaire fait état de 5 accidents dus aux dérapages, 2 aux collisions et 3 aux carambolages, au niveau des différentes routes de la capitale, de Tessala el Merdja à Reghaïa. Les éléments de la Protection civile ont mené, dès les premières heures de la journée d'hier, des interven-

tions pour secourir les victimes des accidents de la route, dont la plupart sont dus, selon la même source, aux dérapages, en raison de l'excès de vitesse, au non-respect du code de la route et aux dépassements dangereux. Cependant, les services de la Protection civile ne déplorent aucun accident dû aux inondations, et ce, grâce à l'application du plan d'urgence de la wilaya relatif à l'élimination des points noirs, dont une liste sera élaborée pour parer à tout imprévu. Il a été ajouté que les services de la wilaya ont procédé à l'assainissement des regards et des principales canalisations, à l'ori-

gine des inondations. Khaled Ben Benkhafallah a rappelé que les services de la Protection civile ont annoncé un état d'alerte, suite à un bulletin spécial de l'Office national de météorologie (ONM). Comme à l'accoutumée, ces pluies ont engendré également des inondations qui ont rendu la circulation automobile difficile en zones rurales et urbaines. Les dernières intempéries ont également causé une interruption partielle, hier, du tramway d'Alger suite à des inondations. Selon un communiqué de la Setram, le tramway d'Alger a connu, mardi depuis 08h30, une interruption partielle du tra-

### LA QUESTION DU JOUR

#### Le jour d'après

suite de la page Une

De leur côté, les démocrates n'ont fait au fond qu'agiter le spectre de l'arrivée à la tête des Etats-Unis d'un homme d'après eux tout à fait incompétent et qui pour cela leur causera beaucoup de torts, dont le moindre ne serait pas de compromettre leur première place dans le monde. Or le candidat républicain ne s'est pas contenté de faire le procès de sa rivale démocrate, il a aussi dit et répété que lui-même étant sûr de sa victoire il ne reconnaîtrait pas le résultat annoncé s'il ne lui était pas favorable. Tout porte à penser que ce ne sont pas là paroles en l'air dans la bouche de Trump et de ses supporters, paroles de campagne somme toute, qu'au contraire il joindrait l'acte à la parole si ses craintes se réalisaient. Ce scénario ne se vérifierait peut-être pas quelle que soit l'avance de Clinton sur lui. Mais dans le cas où cette avance est courte, s'ils arrivent dans un mouchoir de poche autrement dit, comme en leur temps Bush et Gore, il ne fait pas de doute qu'il mettra en doute la régularité du scrutin, quelles qu'en soient les conséquences politiques, qui en l'espèce seront incalculables. Le seul fait que ce scénario soit tout à fait possible constitue la preuve que quelque chose se joue dans cette présidentielle qui a été absente dans celles qui ont précédé. Le mot de fracture a déjà été employé pour décrire la situation telle qu'elle se présente dès avant le jour fatidique, et dont la campagne de par ses excès mêmes n'aurait fait que témoigner. Un des deux principaux compétiteurs a averti longtemps à l'avance ses électeurs qu'il ne serait pas tenu un compte exact de leurs voix majoritaires portées sur lui, et que serait déclarée vainqueur sur une fraude évidente quelqu'un dont la véritable place était la prison. Le moins que l'on puisse dire est que ce n'est pas à des lendemains paisibles qu'augurent ce genre de déclarations, quand bien même on s'attendrait à ce qu'une campagne comporte bien des outrances.

M. H.

fic entre les stations Mimouni-Hammoud et Café Chergui, suite aux inondations provoquées par les chutes de pluies. Suite à cette interruption partielle, des bus ont assuré le transport de voyageurs sur la même ligne : Mimouni-Hammoud et Café Chergui, précise la même source. Le service a, cependant, été maintenu entre les stations Ruisseau-Dergana Centre. Par ailleurs, les fellahs ont accueilli avec satisfaction ces premières pluies automnales qui présagent une bonne saison agricole.

Louiza Ait Ramdane

Projet de loi sur la santé

# 60 articles consacrés à l'industrie pharmaceutique

■ Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, hier à Alger, que le projet de loi sur la santé consacrait un volet important à l'encouragement et à la réglementation de l'industrie pharmaceutique nationale.

Par Hocine B.

La loi sur la santé renferme 60 articles relatifs à la réglementation des activités liées à l'industrie pharmaceutique, a indiqué M. Boudiaf qui présidait l'ouverture de la 5<sup>e</sup> édition du Salon Maghreb Pharma (Expo 2016) avant d'appeler les opérateurs à participer massivement au Forum africain sur l'investissement, prévu du 3 au 5 décembre prochain à Alger. Il a annoncé que la présentation du projet de loi sur la santé devant la commission de la santé, des affaires sociales, de l'emploi et de la formation de l'Assemblée populaire nationale (APN) aura lieu le 16 novembre 2016. Concernant la 5<sup>e</sup> édition du Salon Maghreb Pharma, M. Boudiaf a précisé que cette rencontre était une opportunité de coopération et de

renforcement de l'investissement en matière d'industrie pharmaceutique en vue de relancer le marché national des médicaments, saluant cette industrie jeune qui s'oriente d'ores et déjà vers l'exportation à travers sa présence dans 11 pays africains. D'autre part, le directeur du salon, Olivier Hicham Allard, a souligné la participation de 196 exposants représentant 26 pays étrangers et 36 sociétés algériennes spécialisées dans le conditionnement et emballage, les lignes de production, les salles propres, le traitement d'air et d'eau, le matériel de laboratoires. L'intervenant a indiqué, à ce propos, que cette édition est marquée par des interventions de qualité animées par des experts internationaux dans le domaine de la pharmacie, prévoyant la présence de 2 500 visiteurs professionnels qui se sont inscrits via Internet.

H. B./APS



Ph/D. R.

Accidents de la route

## Baisse du nombre de décès

LE NOMBRE de décès déplorés suite à des accidents de la route a baissé de 15,28% durant le troisième trimestre de cette année par rapport à la même période de l'année passée. En effet, 194 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation routière durant le troisième trimestre 2016 contre 229 décès durant la même période de l'année 2015, a indiqué la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans son dernier bilan publié hier. Par ailleurs, le bilan fait état d'une augmentation du nombre de blessés 5 297 durant le troisième trimestre 2016, contre 5 141 à la même période de l'année 2015. Le nombre des accidents a augmenté également de 4 194 à 4 327. La baisse du nombre de décès s'explique notamment par l'organisation de campagnes de sensibilisation et de prévention en direction des usagers de la route, indique la DGSN. Mettant en avant la baisse de 15,28% de morts soit 35 personnes, la DGSN appelle les usagers de la route au respect du code de la route et à davantage de vigilance pour la sécurité de tous. La DGSN rappelle que «le numéro vert 1548 est mis à la disposition des citoyens 24h/24h notamment lors des situations météorologiques spéciales».

O. B.

Pour veiller à la santé des enfants scolarisés

## Mobilisation de 100 unités de dépistage dans la wilaya d'Alger

Près de cent unités de dépistage et de suivi médical composées de médecins généralistes, de psychologues et de dentistes ont été mobilisées depuis septembre dernier, dans le cadre de la rentrée scolaire 2016-2017, pour veiller au suivi médical des élèves scolarisés, a-t-on appris hier auprès de la Direction de la santé de la wilaya d'Alger. Dans une déclaration à l'APS, M<sup>me</sup> Karima Laachab, spécialiste de santé scolaire relevant de la direction de la santé de la wilaya d'Alger, a précisé que les 96 unités existant aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur

des établissements éducatifs se chargeaient non seulement du suivi médical des élèves, mais également de leur état psychologique. Outre la présence d'un psychologue au niveau des unités de dépistage et de suivi, il a été procédé récemment à la mise en place d'un dossier spécial (indépendant) relatif à la santé morale des élèves scolarisés, a indiqué la responsable. Ainsi, chaque élève aura droit à un suivi psychologique spécifique et à un dossier «spécial» qui ne sera consulté que par son propre médecin ou ses parents, a-t-elle ajouté. 50% des élèves scolarisés ins-

crits au niveau de la wilaya d'Alger, tous cycles confondus, ont bénéficié d'un suivi médical jusqu'à octobre dernier, a fait savoir l'intervenante qui a précisé que le nombre d'inscrits avait atteint plus de 700 000 élèves à la rentrée scolaire 2016-2017. La spécialiste a fait savoir que les unités de dépistage et de suivi achèveront leur mission fin décembre prochain, soulignant que cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la santé scolaire a permis le dépistage précoce de plusieurs maladies, dont le diabète et des troubles de la vision.

Fatah G.

Les élevages de la région «sont sains»

## Détection de grippe aviaire sur des oiseaux migrateurs à Ghardaïa

La grippe aviaire H7N1 a été détectée sur des oiseaux migrateurs dans la zone humide Sebkheth El Melh à El Ménia à Ghardaïa, a indiqué lundi à l'APS un responsable au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, affirmant qu'aucun problème sanitaire n'a été relevé au niveau des élevages avicoles de la région. «Suite à une mortalité d'oiseaux migrateurs au niveau de la zone humide Sebkheth El Melh à El Ménia à Ghardaïa, constatée par les services de forêts, des analyses ont été effectuées dans un de nos laboratoires qui a conclu à la présence du virus de l'influenza aviaire (grippe aviaire) d'un sérotype hautement pathogène, le H7N1», a expliqué le

directeur des services vétérinaires au ministère, Karim Boughalem. Depuis la mi-octobre dernier et jusqu'à début novembre, près de 1 200 mortalités d'oiseaux sauvages, qui viennent de l'Europe du Nord vers l'Afrique, ont été recensées dans ce foyer, a-t-il fait savoir. Aujourd'hui, poursuit-il, «les mortalités se sont arrêtées et aucun problème sanitaire n'a été relevé au niveau des élevages domestiques de la région, mais nous restons très attentifs à la situation, et la surveillance des oiseaux domestiques et sauvages est accrue». En effet, un dispositif de surveillance et de prospection de tous les élevages avicoles domestiques a été instauré immédiatement avec prélè-

vements et tests sérologiques pour détecter rapidement tout passage dans ces élevages, aux fins d'intervention vétérinaire rapide et éradication immédiate. «En Algérie, le danger est amoindri et tout le cheptel avicole national est sain. Cette influenza aviaire se limite aux oiseaux migrateurs dans cette zone uniquement», a rassuré le même responsable. Interrogé sur les mesures à prendre en cas de contamination, M. Boughalem a rassuré que «si un risque de propagation rapide venait à être identifié, nous disposons d'un plan d'intervention d'urgence qui peut-être actionné à tout moment et qui implique l'ensemble des départements ministériels». Etant donné que cette pathologie fait

l'objet d'un consensus international pour une lutte commune et concertée, au vue de sa propagation rapide, de ses impacts sur l'économie et de sa non-maîtrise via les migrations des oiseaux sauvages, une déclaration à l'Organisation mondiale de la santé animale a été faite par les services vétérinaires dans le cadre de l'application des engagements internationaux en la matière. «Ce type d'influenza fait l'objet d'une surveillance et d'une lutte mondiale. Nous avons informé cette organisation afin que les autres pays soient vigilants et prennent les mesures nécessaires pour protéger leurs élevages domestiques», a-t-il dit.

Yanis C.

Forum africain d'investissement d'Alger

# Une opportunité pour s'orienter vers l'Afrique

■ La tenue du Forum africain d'investissement et d'affaires, prévu du 3 au 5 décembre prochain à Alger, constitue une occasion pour l'Algérie qui veut s'orienter vers l'Afrique, a indiqué, lundi, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.



miques, principalement africains sont attendus à ce premier Forum africain organisé par l'Algérie. Ces entreprises actives notamment dans l'énergie, l'industrie, les mines, l'agriculture, le transport, les travaux publics et les TIC. «C'est notre première expérience et on veut qu'elle soit une réussite (...) pour faire de ce rendez-vous un événement économique continental et un forum de renommée internationale», a-t-il dit. A cet effet, un groupe de travail composé de représentants des ministères, respectivement, de l'Industrie et des Affaires étrangères ainsi que du Forum des chefs d'entreprise (FCE) avait été installé pour préparer ce rendez-vous. «On veut faire de cet événement un réseau de coopération économique entre les opérateurs africains», selon M. Lamamra qui a affirmé que le forum sera une rencontre purement économique qui reflète les efforts de la diplomatie économique algérienne. «Le rendez-vous d'Alger doit nourrir une vision, des ambitions et donner des propositions claires pour marquer l'engagement de l'Algérie face aux nouveaux défis», a dit de son côté, le président du FCE, Ali Haddad. Il a ajouté qu'un Conseil interministériel a été tenu dimanche sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour une meilleure organisation du forum. Ce Conseil, dédié spécialement à ce forum, a insisté sur l'impératif de réussir l'événement pour «rendre à l'Algérie sa position et sa place économique dans le continent», a souligné M. Haddad.

ter la capacité de l'Algérie à stimuler les investissements directs en Afrique. Pour lui, l'agriculture, l'énergie, le numérique, les infrastructures et le capital humain sont essentiels à l'essor de l'Afrique et le moteur d'une nouvelle dynamique interafricaine.

A. B./APS

## Pétrole Des prix mitigés en Asie

LES COURS pétroliers étaient mitigés hier en Asie dans l'attente de l'élection présidentielle américaine et de chiffres sur l'état des stocks de brut américains. Vers 03h15 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en décembre, perdait huit cents, à 44,81 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en janvier, progressait de quatre cents à 46,19 dollars. Pour partie, les cours du brut profitent d'un rebond général des marchés d'actions où les investisseurs misent à nouveau sur une victoire d'Hillary Clinton face à Donald Trump, après l'annonce du FBI qu'il n'y avait pas matière à la poursuivre dans l'affaire des emails. «Tandis que l'on arrive à la journée du vote, le marché table clairement sur une victoire de Clinton. Bien que les jeux soient loin d'être faits, la mentalité de troupeau devrait soutenir les actifs à risques, y compris le pétrole, sur les marchés asiatiques», a déclaré Jeffrey Halley, analyste chez Oanda. Les marchés attendent également les estimations de la fédération privée American Petroleum Institute (API) sur l'état des stocks américains, qui sont un indicateur de l'état de la demande chez le plus gros consommateur mondial de brut. De nombreuses incertitudes pèsent sur les fondamentaux du marché de l'or noir, pris entre un excès d'or et une morosité de la demande. «Les cours sont partis dans des directions différentes mardi, entre l'élection américaine et le rapport attendu de l'API», a commenté Jingyi Pan, analyste chez IG Markets à Singapour. Lundi à la clôture, le WTI a gagné 82 cents à 44,89 dollars sur le New York Mercantile Exchange, mettant ainsi un terme à une série de six séances consécutives de baisse. A Londres, le Brent a avancé de 57 cents à 46,15 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

R.E.

Par Amel B.

Dans le cadre de ses efforts de diversification et de l'adaptation de son modèle de croissance, l'Algérie veut saisir les avantages qu'offre le continent africain qui représente un énorme réservoir de productivité, de production de richesse et de croissance, a souligné M. Lamamra lors d'une conférence de presse sur le Forum africain. Pour le ministre, la tenue de ce rendez-vous, qui prévoit la participation de plus de 2 000 opérateurs économiques de différents secteurs, sera une occasion pour entamer cette démarche. «L'Afrique a incontestablement des atouts qui s'offrent à celui qui a le courage et la détermination d'y aller. Et l'Algérie, plus grand pays africain et arabe, est une partie intégrante de l'Afrique et du destin de l'Afrique», a-t-il dit. «L'état de l'économie algérienne et les réformes en cours

n'empêchent pas le pays d'avoir des ambitions dans le territoire africain (...) et de jouer le rôle de locomotive dans l'intégration économique africaine», a souligné le ministre. La situation sécuritaire dans nombre de pays d'Afrique ne constitue pas, non plus, «un frein» pour pénétrer les marchés du continent.

### L'Algérie se rapprochera des espaces économiques africains

D'après M. Lamamra, la route Transsaharienne (Lagos-Alger) et le projet du port centre d'El Hamdania (Tipasa) ont été conçus dans le cadre de cette vision. Evoquant l'intégration économique africaine, le ministre a fait part de la volonté de la partie algérienne de renforcer ses liens avec des ensembles économiques d'Afrique. «Il y a une dynamique dans l'Afrique dans le sens où il y a de l'intégration et des zones de

libre-échange. Dans ce cadre, l'Algérie étudie la possibilité de se rapprocher du Comesa (Marché commun de l'Afrique orientale et australe). Il n'y a pas de raison que l'Algérie soit absente car c'est un grand ensemble commercial», a-t-il précisé. «Dans un avenir pas trop éloigné, nous allons négocier nos accords commerciaux concernant le Mali et le Niger ainsi qu'avec la Cedeao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest)», a ajouté M. Lamamra, notant que l'Algérie qui a le statut d'observateur à la Cedeao, «envisage d'autres mesures favorisant une articulation de l'économie algérienne avec les autres économies africaines».

### Plus de 2 000 opérateurs attendus

Par ailleurs, M. Lamamra a indiqué que plus de 2 000 entreprises et opérateurs écono-

## Algérie-Afrique du Sud

### Les relations économiques ne sont pas à la hauteur des relations historiques des deux pays

L'ambassadeur de la République d'Afrique du Sud en Algérie, Dlomo Dennis, a estimé à Batna que les relations économiques entre l'Algérie et l'Afrique du Sud ne sont pas à la hauteur de la profondeur des relations historiques liant les deux pays. Intervenant lors d'une rencontre avec des opérateurs économiques de Batna, l'ambassadeur d'Afrique du Sud a exprimé «la volonté de son pays de contribuer au développement de l'économie algérienne», relevant qu'il existe «de nombreuses opportunités pour renforcer la coopération entre les deux pays». Cette coopération doit passer par des wilayas telles que Batna qui compte «parmi les plus grandes wilayas d'Algérie et recèle d'importantes potentialités qui peuvent

être exploitées en faveur d'une coopération effective entre les deux pays» a-t-il ajouté. Dlomo Dennis a également indiqué que les deux pays (Algérie - Afrique du Sud) partagent la même vision, les mêmes priorités et les mêmes objectifs, d'où la nécessité de coopérer en matière d'investissement en Afrique. Par ailleurs, l'ambassadeur, qui était accompagné de la responsable des relations commerciales à l'ambassade d'Afrique du Sud, a également abordé les opportunités d'investissement dans son pays, mettant en exergue les facilités qui seront accordées aux investisseurs algériens, ainsi qu'aux opérateurs économiques de la wilaya de Batna souhaitant investir en Afrique du Sud ou faire appel à l'expertise de son pays notamment

dans le domaine de l'agriculture, le tourisme, les énergies renouvelables, la technologie et les télécommunications. L'ambassadeur a également rappelé la rencontre tenue l'année dernière entre les présidents des deux pays qui a renforcé les relations entre les deux pays, et ce, en attendant l'ouverture de la liaison aérienne Alger-Johannesburg. Organisée en coordination avec la Chambre d'industrie et de commerce des Aurès (Batna) (CCI-Aurès), la rencontre a vu la participation de nombreux hommes d'affaires et investisseurs de Batna qui se sont enquis du climat d'affaires en Afrique du Sud et des opportunités de partenariat avec les opérateurs économiques de ce pays.

Souad H./Agences

Aïn Defla

# Alimentation prochaine en gaz de ville de Tarik Ibn Ziad

■ Une opération visant l'alimentation de la ville de Tarik Ibn Ziad (Aïn Defla) en gaz naturel sera lancée prochainement, a-t-on appris du directeur de l'antenne locale de la Société de distribution de l'électricité et de gaz de l'Ouest (SDO).

Par Siham N.

Cette opération, pour laquelle une enveloppe financière de 257 millions DA a été allouée, sera lancée une fois l'entreprise chargée des volets distribution et transport désignée, a indiqué Rebbouh Djelloul au lendemain de la visite du wali de Aïn Defla dans la daïra de Bordj Emir Khaled dont dépend la commune de Tarik Ibn Ziad. S'agissant des huit communes de la wilaya dépourvues en gaz, M. Rebbouh a précisé que les études inhérentes à leur alimentation en cette source d'énergie devraient être achevées d'ici la fin de l'année en cours.

Lors de sa visite, le wali de Aïn Defla, Benyoucef Aziz, a notamment procédé au raccordement de 100 foyers au gaz de ville au niveau du chef-lieu de la commune de Bordj Emir Khaled. Au cours de la présentation de son secteur, le directeur de

l'énergie et des mines de la wilaya de Aïn Defla a fait état d'un taux de pénétration en gaz de 52,6% et d'un nombre d'abonnés avoisinant les 65 600, relevant qu'à la fin de l'année 1999 les chiffres correspondants à ces volets étaient respectivement de 15% et de 14 800.

Se félicitant des efforts déployés, le wali a toutefois observé que le taux actuel de pénétration en gaz de la wilaya (52,6%) ne couvre que la moitié de la population (850 000 habitants).

Il a exhorté les responsables locaux du secteur de l'énergie à se «surpasser» pour faire en sorte que le retard enregistré en matière de taux de pénétration en gaz soit rattrapé dans «les plus brefs délais». Au niveau de la commune de Tarik Ibn Ziad, le wali a inauguré le nouveau siège de l'APC avant d'inspecter le projet de réalisation de 80 logements sociaux locatifs dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). Dans la com-



mune de Bir Ould Khélifa, M. Benyoucef s'est notamment rendu à une laiterie appartenant à un privé, mettant en avant les dispositifs mis en place par l'Etat pour «booster» la production de lait et, par ricochet, diminuer de la facture d'importation de la poudre de lait.

A la fin de sa visite d'inspection, le wali a présidé une rencontre avec des membres de la société civile des trois communes visitées en présence des

P/APC concernés et des directeurs de l'exécutif. Les doléances des citoyens de la daïra de Bordj Emir Khaled ont notamment porté sur le logement, l'AEP, les routes, les transports et l'alimentation en gaz naturel. Abordant le dossier du logement, le wali a noté qu'au regard du cachet de la région, un intérêt accru sera accordé au logement de type rural, invitant les responsables des communes visitées à identifier les atouts et

vocations de leurs régions afin que les jeunes apprennent des métiers en rapport avec les données recueillies. S. N./APS

## Mostaganem Production de plus de 6 200 tonnes de poissons en 2016

LA WILAYA de Mostaganem a enregistré une production de 6 200 tonnes de différentes espèces de poissons durant les 10 derniers mois de 2016, a-t-on appris du directeur de la pêche et des ressources halieutiques. Une hausse de 1 000 tonnes est relevée par rapport à la même période de l'année dernière, a-t-on ajouté. Cette quantité produite dans les 10 derniers mois de 2016 comporte 4 650 tonnes de sardine, 982 t de poissons blancs, 240 t en vrac, 315 t de mollusques et 12 t de crustacés, a signalé Toufik Rahmani. Le responsable a expliqué cette hausse, surtout pour la sardine, par plusieurs facteurs, notamment l'adhésion des pêcheurs à la campagne de pêche de la sardine et leur respect de la période de repeuplement et de repos biologique et le contrôle strict par les gardes-côtes. Parmi les autres facteurs ayant favorisé l'abondance de la sardine dont le prix varie entre 150 et 200 DA le kilo, il a cité les conditions climatiques favorables en septembre et octobre derniers et celles de commercialisation au niveau de la nouvelle poissonnerie du port de pêche et de plaisance de Salamandre. La flottille de pêche de la wilaya de Mostaganem compte plus de 200 unités dont des sardiniers, des chalutiers et des petits métiers employant plus de 4 300 pêcheurs inscrits. R.R.

Relizane

## Formation d'employés d'entreprises publiques et d'administrations

Plus de 1 900 employés d'entreprises publiques et d'administrations de la wilaya de Relizane ont bénéficié de formations dans différentes spécialités, a-t-on appris auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya. Le chef de service formation d'alternance et coordination entre secteurs à la direction, Ahmed Daoud, a signalé que ces fonctionnaires et employés ont bénéficié de formations dans divers domaines dans des établissements de formation implantés à travers la wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre de 65 conventions de formation et de recyclage des travailleurs signées entre 2015 et 2016 avec plusieurs secteurs dont des établissements pénitentiaires et les directions

des œuvres universitaires, de la santé, des services agricoles, des forêts, des travaux publics, de la solidarité, de l'environnement, des ressources en eau, de la gendarmerie nationale, de la protection civile, des dispositifs de soutien à l'emploi, des administrations, des collectivités locales et d'entreprises économiques. Les jeunes chômeurs désirant créer des projets au titre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) sont les premiers formés (900) suivis des travailleurs et agents communaux (600) et plus de 400 détenus des établissements pénitentiaires. Les travailleurs de différents niveaux et postes ont bénéficié de stages théoriques et autres pratiques dans plus de

70 spécialités assurées en apprentissage et en formation contractuelle couronnées par des diplômes. Cette formation vise le recyclage et le perfectionnement des travailleurs d'entreprises et d'administrations publiques leur permettant d'acquérir des connaissances les aidant dans leurs fonctions, selon le responsable qui a ajouté que les travailleurs formés sont orientés vers des établissements de formation proches de leurs résidences ou de leurs lieux de travail. A noter que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Relizane a consacré, pour la session de septembre dernier, 4 310 postes de formation dont 2 170 en mode résidentiel dans 91 branches de formation. Maya T./Agences

Skikda

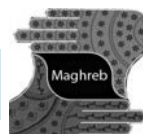
## Attribution avant mars de plus de 4 700 logements

Un total de 4 750 logements publics locatifs (LPL) sera distribué dans la wilaya de Skikda avant fin mars 2017, a indiqué le chef de l'exécutif local, Abdelhakim Chater. S'exprimant lors d'une visite de travail et d'inspection consacrée au secteur du logement dans les localités de Zefzaf et de Mesyoune, au chef-lieu de wilaya et Bouzaâroua, dans la commune de Filfila, le même responsable a précisé que l'attribution de ce quota de logements, inscrit dans le cadre des programmes de résorption de l'habitat précaire

(RHP) et les habitations menaçant ruine se fera «prochainement», détaillant que les travaux d'aménagement extérieurs engagés dans ces sites tirent à leur fin. Pas moins de 2 250 logements LPL du programme ciblé seront réceptionnés «avant fin janvier prochain», dans le site de Mesyoune, appelé à être un nouveau pôle urbain, selon le même responsable qui a donné des instructions à l'entreprise chinoise chargée de ce projet à l'effet de respecter le délai impartis de ce chantier. Durant la même période, 1 500 logements seront récep-

tionnés à Zefzef (Skikda) et 1 000 autres unités sont prévues à la nouvelle ville de Bouzaâroua (Filfila), en attendant le parachèvement des travaux d'aménagement, selon des explications fournies sur place. Lors de sa visite aux chantiers d'habitations, gérés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), M. Chater a insisté sur la nécessité de l'aménagement des espaces verts et des aires de jeu dont la réalisation est confiée à cet office et aux Assemblées populaires communales (APC), appelant aussi à la mise en place de pan-

neaux d'énergie solaire et des bacs à ordures ménagères dans le cadre de l'économie des coûts de consommation de l'électricité et de la protection de l'environnement. Le chef de l'exécutif local a annoncé, en outre, l'ouverture des classes scolaires en préfabriqué destinées aux élèves de cycle primaire à travers ces trois sites urbains «en l'absence d'inscription de projets de réalisation des établissements scolaires», a-t-il souligné, signalant que le transport scolaire sera assuré pour les élèves des paliers moyen et secondaire. N.H.



Comité de Haut niveau de l'Union africaine

# Les développements en Libye au menu à Addis-Abeba

■ La crise libyenne et ses développements sera à l'ordre du jour de la réunion du Comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye prévue à Addis-Abeba, dans le but de soutenir le processus de la résolution pacifique de la crise.

Par Kamel L.

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, représentera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux de cette réunion. La réunion s'inscrit dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation en Libye et constituera une opportunité pour passer en revue les efforts régionaux et internationaux déployés dans le cadre du règlement de la crise dans ce pays. Par ailleurs, M. Messahel représentera également le président de la République au 2<sup>e</sup> Sommet extraordinaire de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC), qui se tiendra le 9 novembre 2016 à Addis-Abeba. L'objectif de ce sommet «*étant l'examen du statut de la CARIC conformément aux recommandations adoptées lors du 26<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement*». La réunion du Comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye s'inscrit dans le registre des réunions et des efforts internationaux qui ont pour but principal la résolution de la crise politique et sécuritaire en Libye, tel que la



PH : DR

réunion de New York du 21 septembre dernier et la réunion du 7 décembre à Alger. Il est prévu que plusieurs des pays qui avaient pris part à la 9<sup>e</sup> réunion ministérielle des pays voisins de la Libye prennent part à la rencontre d'Addis-Abeba. La 9<sup>e</sup> réunion ministérielle des pays voisins de la Libye qui s'était tenue à Niamey au Niger a été l'occasion de procéder à une

évaluation de la menace de la persistance de la crise dans ce pays et de ses répercussions sur la sécurité et la stabilité des pays voisins, et d'examiner les moyens d'appuyer le processus politique et les efforts pour le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans le pays. La Réunion ministérielle de Niamey s'inscrit dans le prolongement de la 8<sup>e</sup> réunion de Tunis (mars

2016) et la 7<sup>e</sup> réunion d'Alger (décembre 2015) qui ont permis de mobiliser l'appui nécessaire à l'accord politique libyen sous l'égide des Nations unies et le soutien du Conseil présidentiel, présidé par Faïz Serradj. Fin octobre dernier, une conférence de deux jours, à laquelle a assisté le chef du Gouvernement d'union nationale libyen Fayez al Sarradj à Londres, et a été

consacrée à la situation politique et économique en Libye. M. Al Sarradj a expliqué, à l'issue de la rencontre, que sa participation visait à «*examiner toutes les possibilités de sortie de crise politique mais aussi les moyens d'améliorer la situation économique, et de tirer profit de l'expertise internationale dans ce domaine*». Il a ajouté avoir présenté au secrétaire d'Etat américain, John Kerry, au ministre britannique des Affaires étrangères, Boris Johnson, et aux représentants de France, d'Italie, d'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis, un aperçu des défis auxquels fait face le Conseil présidentiel libyen. Le deuxième jour de la conférence, auquel a pris part M. al Sarradj et des responsables d'institutions financières libyennes, a été consacré à des questions techniques en relation avec la crise de la liquidité en Libye et d'autres questions financières. Depuis la chute de l'ancien régime de Muammar Kadhafi, en 2011, la Libye a été investie par des terroristes du groupe autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), et connaît des problèmes tribaux, des divisions politiques, et une économie «*à l'agonie*».

K. L./Agences

Autodétermination du Sahara occidental

## La capitale néerlandaise abrite une conférence sur le processus de décolonisation

La capitale néerlandaise, Amsterdam, a abrité une conférence sur le Sahara occidental sous le thème «le processus de décolonisation et les questions pertinentes», dans le cadre de la journée annuelle consacrée à l'Afrique aux Pays-Bas par l'institution hollandaise pour l'autodétermination au Sahara occidental. La conférence a vu la participation des représentants du Front Polisario à Amsterdam et en France, respectivement, M<sup>me</sup> Sdiga Setaf et Oubby Bouchraya, du coordinateur de la Campagne internationale contre le mur de la honte marocain, Sidi Mohamed Oumar, la députée au Parlement néerlandais, M<sup>me</sup> Maret et la coordinatrice de l'Observatoire des ressources naturelles au Sahara occidental, Sara Ikmans, ainsi que des représentants du mouvement hollandais de solidarité avec le peuple sahraoui, des professeurs et des étudiants. Le représentant du Front Polisario en France a présenté une intervention intitulée «*le processus de décolonisation et les perspectives d'une solution juste au Sahara occidental*», passant en revue les aspects juridique et historique du conflit, rapporte l'agence de presse sahraouie SPS lundi. Il a également abordé «*les derniers développements et les tentatives du Maroc de se dérober de ses engagements pris devant l'Organisation des Nations unies et insister à la reprise*

des hostilités dans la région», appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à «*assumer ses responsabilités afin d'éviter l'instabilité et l'insécurité dans toute la région*». «*Les Pays-Bas, qui siègeront le mois prochain en leur qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité peuvent jouer un rôle très important dans la résolution de ce conflit au niveau de l'UE, notamment après la dynamique actuelle à la lumière de la décision de la Cour européenne en décembre 2015 concernant l'annulation de l'accord agricole avec le Maroc en raison de son inclusion du Sahara occidental occupé*», a-t-il noté. Pour sa part, le coordinateur de la

Campagne internationale contre le mur de la honte a parlé des objectifs de la campagne et les effets négatifs de ce mur tant au niveau social, politique et environnemental, appelant les participants à «*soutenir la campagne pour le démantèlement du mur marocain qui constitue un crime contre l'humanité, et accélérer le processus de décolonisation de la dernière colonie en Afrique sur la base du respect du droit et la légitimité internationale*». De son côté, la coordinatrice de l'observatoire des ressources naturelles au Sahara occidental a insisté sur les dispositions du droit international concernant la souveraineté des peuples colonisés sur

leurs ressources naturelles, comme au Sahara occidental, et le rôle de l'observatoire et ses activités visant à dénoncer les entreprises et les pays qui signent des accords illégaux avec l'occupant marocain pour piller les richesses du peuple sahraoui. La députée au Parlement néerlandais, M<sup>me</sup> Maret, a affirmé la légitimité de la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance, réitérant son soutien à une solution juste sur la base du droit international. La conférence a aussi connu la projection d'un documentaire relatant l'histoire du conflit du Sahara occidental.

Faiza O./APS

Tunisie

## Le Conseil de sécurité adopte une «stratégie nationale de lutte contre le terrorisme»

LE CONSEIL de sécurité nationale tunisien a adopté une «*stratégie de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme*», deux jours après une nouvelle attaque revendiquée par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI), selon des médias citant une source officielle. Cette «*stratégie nationale*» s'articule autour «*de quatre axes : la prévention, la protection, les poursuites (judiciaires) et la riposte*», a indiqué dans un communiqué la présidence de la République tunisienne. Le chef de l'Etat, Béji Caïd Essebsi, préside le Conseil de sécurité nationale. Le texte mentionne que la stratégie a fait l'objet de consultations «*avec la société civile*» durant sa phase d'élaboration. Avant son adoption, elle a été examinée par les membres du Conseil de sécurité, parmi lesquels plusieurs ministres (Défense,

Intérieur, Justice) et de «*hauts cadres sécuritaires*». Le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, était également présent. Cette annonce intervient au lendemain de la revendication par le groupe Daech de l'assassinat à son domicile d'un militaire tunisien, dans la région du Mont Mghilla (centre). La Tunisie a été confrontée après sa révolution de 2011 à l'essor d'une mouvance terroriste responsable de la mort de dizaines de policiers et militaires, mais aussi de civils et de 59 touristes étrangers. L'état d'urgence est en vigueur sans interruption depuis près d'un an à la suite d'un attentat suicide revendiqué par l'EI contre un bus de la sécurité présidentielle, en plein cœur de la capitale (12 agents tués).

R.M.



Irak

# Les forces kurdes aux portes de Mossoul

■ Les combattants kurdes irakiens ont fait sauter l'un des derniers verrous du groupe État islamique (EI) aux portes de Mossoul, en prenant hier la ville de Bachiqā, selon des responsables.



Ph. &gt; D. R.

Cette avancée resserre encore l'étau sur les milliers de jihadistes qui défendent leur fief du nord de l'Irak, attaqué sur plusieurs fronts par les troupes irakiennes et leurs alliés depuis le 17 octobre. A quelque 400 km à l'ouest, en Syrie, la force arabokurde continue à progresser vers Raqa, l'autre grande ville encore contrôlée par l'EI. Ces deux offensives sont soutenues par les États-Unis, qui déploient des conseillers au sol et mènent, à la tête d'une coalition internationale, des raids aériens destructeurs sur les positions de l'EI. Le président Barack Obama espère engranger un succès militaire avant de laisser son poste, en janvier, à son successeur qui devait être élu hier. La prise de Bachiqā, ville située à une douzaine de km au nord-est de Mossoul, était l'un des objectifs fixés aux peshmergas, les combattants kurdes, impli-

qués dans la vaste opération lancée par Bagdad. Après l'avoir assiégé pendant quinze jours, ces forces ont lancé lundi un assaut sur les positions jihadistes dans le centre de la ville. Bachiqā est «sous le contrôle total» des peshmergas, a annoncé hier à l'AFP Jabbar Yawar, un responsable de la région autonome du Kurdistan irakien. Ils «sont en train de ratisser la ville et de la déminer», a-t-il précisé. Ces opérations sont délicates à mener car les jihadistes ont l'habitude, lorsqu'ils sont acculés, de mener des attaques kamikazes et de piéger avec des explosifs les rues et les maisons. «Il y avait des terroristes cachés dans des maisons, ils voulaient prendre la fuite», notamment par des souterrains, mais «13 d'entre eux ont été tués», a précisé le responsable kurde. Parallèlement,

les forces irakiennes continuent à traquer les jihadistes dans les quartiers de l'est de Mossoul, se dirigeant lentement vers le centre et le fleuve Tigre qui traverse la ville. Et au sud, d'autres unités irakiennes se rapprochent de la périphérie après avoir pris lundi la ville de Hamam al-Alil, à une quinzaine de km. Ces forces bénéficient depuis lundi de l'engagement par les États-Unis d'hélicoptères Apache. Ces appareils volant à basse altitude sont utiles notamment pour détruire les véhicules bourrés d'explosifs de l'EI, selon le porte-parole du Pentagone, Peter Cook. Le nombre de civils déplacés depuis le début de l'offensive sur Mossoul dépasse 34 000, selon un bilan établi lundi par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ce chiffre

est cependant «plus faible qu'attendu», même si «les forces irakiennes n'ont pas encore atteint les zones les plus peuplées» de Mossoul, a souligné un responsable américain. En Syrie, la route vers Raqa se dégage progressivement pour les Forces démocratiques syriennes (FDS), dominées par les Kurdes mais qui comprennent aussi des Arabes et des Turkmènes. Elles avancent sans trop rencontrer d'obstacles depuis le nord, sur un territoire désertique et peu peuplé. «Deux villages de plus ont été libérés depuis hier (...) Les combats se poursuivent et le moral est bon», a indiqué à l'AFP la porte-parole de l'offensive, Jihan Cheikh Ahmad. Cette femme, qui avait été mise en avant dimanche pour annoncer le lancement de l'opération, a précisé que «des centaines de combattantes» rejoignent «les rangs au fur et à mesure». La participation de femmes kurdes aux opérations militaires est une tradition. Les forces kurdes incluent ainsi une branche féminine, les YPJ (Unités de défense de la femme kurde), qui s'est illustrée dans la prise de plusieurs villes à l'EI comme Kobané. L'opération

«Colère de l'Euphrate» est destinée dans un premier temps à isoler Raqa, une ville qui comptait 240 000 habitants avant la guerre, en coupant les axes de communications avec l'extérieur. Située sur les bords du fleuve Euphrate, non loin de la frontière turque, Raqa a été la première capitale provinciale à tomber aux mains de groupes armés opposés au régime du président Bachar al-Assad. Début 2014, l'organisation qui allait devenir l'EI quelques mois plus tard avait chassé les autres groupes présents dans la ville. Les commandants de l'offensive et les experts s'attendent à une longue bataille. «L'EI défendra son bastion car il sait que la perte de Raqa signifiera sa fin en Syrie», selon le porte-parole des FDS, Talal Sello. Washington se montre également prudent sur les prochaines étapes de l'opération en raison notamment des tensions avec la Turquie, qui veut s'impliquer dans la reprise de Raqa, une ville à majorité arabe sunnite. Ankara craint que les milices kurdes ne renforcent leur emprise sur le nord de la Syrie en prenant pied à Raqa.

Chine

## Hong Kong inquiet pour l'État de droit face à Pékin

Hong Kong considère la Chine avec circonspection depuis la rétrocession de 1997. Et la décision de Pékin d'empêcher deux indépendantistes de siéger au parlement hongkongais pose question sur l'avenir de l'État de droit dans l'ex-colonie britannique et son statut de place financière internationale. Avec l'échec de la «révolte des parapluies» de 2014 exigeant des réformes démocratiques, de nombreux Hongkongais s'inquiètent de ce qu'ils perçoivent comme l'influence grandissante de Pékin sur le territoire semi-autonome. La «disparition» en 2015 de cinq libraires connus pour publier des titres salaces sur la classe politique chinoise a suscité l'opprobre international et conforté les pires craintes de certains habitants. Les libraires sont réapparus en état d'arrestation sur le continent. L'intervention chinoise lundi dans l'affaire des députés indépendantistes qui ont écorché délibérément leur prestation de serment au moment d'entrer au Conseil législatif (LegCo, Parlement) préempte une décision que doit rendre la Haute cour de Hong Kong. Elle porte un coup sévère à ce qui est perçu comme un trait

fondamental de l'identité de Hong Kong, à savoir une ville protégée par les règles de l'État de droit propice aux affaires, qui jouit en théorie jusqu'en 2047 de libertés inconnues sur le continent, en vertu du principe «un pays, deux systèmes». La Haute cour, saisie par le gouvernement hongkongais, doit dire si Yau Wai-ching et Baggio Leung peuvent être disqualifiés et empêcher d'entrer au Parlement. Les deux jeunes gens prônent l'indépendance, autant dire la trahison aux yeux de Pékin. L'Assemblée nationale populaire (ANP, Parlement chinois) a déjà livré par le passé son «interprétation» de la loi fondamentale hongkongaise mais c'est la première fois qu'elle contourne le processus judiciaire hongkongais. «L'État de droit à Hong Kong est mort», a lancé la députée démocrate Claudia Mo. «C'est le règne par décret. Hong Kong peut s'attendre à vivre dans la peur désormais». «Ce type d'ingérence a un impact négatif sur nos valeurs fondamentales et le mode de vie que nous chérissons», a commenté l'analyste politique Joseph Cheng. L'opinion publique «est d'humeur très sombre», a poursuivi Willy Lam, un autre polito-

logue. Les incidents ayant opposé dimanche manifestants et policiers sont peut-être annonciateurs de troubles à venir, l'intransigeance de Pékin alimentant la frustration de jeunes réformistes. Les législatives de septembre ont débouché sur l'élection d'une poignée de candidats demandant davantage d'autonomie vis-à-vis de la Chine. Seule une petite minorité de Hongkongais sont pour l'indépendance. Le comportement de Yau et Baggio lors de leur prestation de serment – ils avaient refusé de prononcer correctement le mot Chine et proféré des insultes – a irrité certains de leurs partisans. Mais la réponse de Pékin inquiète. Liza Wong, une trentenaire qui a manifesté contre l'ingérence de Pékin, a peur que la «confiance» et la bonne santé économique de Hong Kong ne soient l'affaire du passé. «Beaucoup d'investisseurs sont ici à cause de son système. Si ça continue, tout le monde va avoir peur», dit-elle à l'AFP. Les décisions unilatérales de Pékin érodent petit à petit l'autonomie et les libertés de Hong Kong, juge David Webb, ex-banquier devenu militant de la transparence financière.



## Points chauds

### Diplomatie

Par Fouzia Mahmoudi

La France a beau continuer à s'échiner depuis quelques années pour tenter de retrouver un peu de son éclat passé, ses efforts restent inutiles. Il est loin le temps où se jouait à Paris des événements qui impacteraient le monde. Aujourd'hui, les dirigeants français peuvent s'estimer heureux lorsqu'il leur a été proposé de participer à des événements d'importance, sans plus. L'on se souvient d'ailleurs de la gifle monumentale qui avait été infligée à François Hollande il y a quelques années sur le dossier syrien par Washington et Moscou qui avaient conclu un accord sans même consulter l'Élysée qui avait pourtant tout fait pour s'imposer dans la crise syrienne. La même chose s'était répétée par la suite lors des négociations sur le nucléaire avec l'Iran. Là encore Laurent Fabius avait vu ses «propositions» passer à la trappe, Washington ayant été alors le seul véritable interlocuteur de Téhéran. Or, Paris continue néanmoins de tenter de briller sur la scène internationale, et pour cela quoi de mieux que de s'immiscer dans le conflit israélo-palestinien. Une tentative rapidement douchée par les autorités israéliennes. En effet, le gouvernement israélien a formellement décliné aujourd'hui l'invitation à la conférence que la France entend organiser avant la fin de l'année pour relancer le processus de paix au Proche-Orient, au point mort depuis 2014. Les conseillers diplomatiques et à la sécurité du Premier ministre, Benjamin Netanyahu, en ont informé l'émissaire français Pierre Vimont lors d'un entretien à Jérusalem. «Ils ont dit de façon claire et sans équivoque à l'émissaire français qu'Israël privilégie le processus de paix et la conclusion d'un accord qui ne sont possibles qu'avec un dialogue direct entre Israël et l'Autorité palestinienne», disent les services du Chef du gouvernement dans un communiqué. «Toute autre initiative, celle-ci comprise, ne fera qu'éloigner les perspectives de paix dans la région», poursuivent-ils, souhaitant que Paris renonce à «faire la promotion d'une conférence ou d'un processus contraire à la position officielle» de l'Etat hébreu. Pierre Vimont ne s'est pas exprimé mais le Quai d'Orsay a fait savoir que le projet sera maintenu. Une conférence préparatoire a eu lieu en juin en présence des Nations unies, de l'Union européenne, des États-Unis et de plusieurs pays arabes. Ni les Israéliens ni les Palestiniens n'y ont participé. Mais un échec cuisant de la tentative française va-t-il signé la fin de l'ambition diplomatique française, célèbre naguère, ou Paris va-t-il juste continuer à chercher un autre dossier dans lequel s'immiscer dans l'espoir de retrouver un second souffle sur la scène internationale.

F. M.





## Archéologie à Béjaïa

# Azzedine Mihoubi inspecte les fouilles de Gueldaman

■ Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, était avant-hier à Béjaïa où il a visité les grottes du massif calcaire de Gueldaman à Bouhamza.

Par H. Cherfa

Il a inspecté les fouilles lancées par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH). Sur les lieux, des explications lui ont été données et un exposé lui a été présenté sur l'avancement des fouilles. Les chercheurs ont exposé au ministre leurs préoccupations, dont le manque de moyens mis à leur disposition pour mener leur mission. Il s'agit notamment du réaménagement du chemin menant vers le site, la création d'un centre d'interprétation pour l'entreposage des objets découverts et une structure d'accueil pour les nombreux chercheurs algériens et étrangers qui arrivent dans la région. Le directeur de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire, Slimane Hachi, dira que des aménagements ont été menés par des chercheurs, mais avec l'importance que la grotte gagne au fil du temps des moyens plus importants deviennent nécessaires et c'est le cas pour un centre d'interprétation. Pour rappel, cette grotte avait été découverte en 1921. Elle fait l'objet de fouilles depuis 2010 par une équipe de chercheurs du CNRPAH. Elle a livré des milliers d'objets d'une grande importance scientifique. Des objets archéologiques de grande valeur ont ainsi été découverts, dont des restes fauniques, des outils lithiques et osseux, des parures, des tessons de poterie ainsi qu'un fragment de

mandibule d'un enfant datant de près de 7 000 ans. À noter que le site, actuellement classé patrimoine local, est toujours en attente d'un classement national, selon des informations qu'on a recueillies. Le ministre s'est rendu ensuite à Kherrata, à l'est de Béjaïa, où il a procédé à la désignation et délimitation du périmètre du projet pour la réalisation d'une salle de cinéma et inauguré celle du 8-Mai 1945 qui a fait l'objet de rénovation. La salle dispose d'une capacité d'accueil de plus d'une centaine de places. L'opération de rénovation a coûté 37,5 millions de dinars, mais le montant avait été révisé à la baisse.

H. C.



Ph. > D. R.

## Mihoubi : «La grotte de Gueldaman est un site rare»

LE MINISTRE de la Culture a également estimé que les résultats préliminaires des fouilles opérées depuis six ans à l'intérieur de la grotte préhistorique de Gueldaman, dans la région de Seddouk (75 km au sud-ouest de Béjaïa) placent le site parmi les plus importants, sinon dans le monde du moins en Afrique. «C'est une grotte rare. Un repère historique et culturel singulier», a-t-il soutenu, se félicitant des nombreuses découvertes mises en évidence par les chercheurs du CNRPAH, promettant l'aide de son département pour la publication de leurs travaux afin de les mettre ainsi autant à la portée des chercheurs que du grand public. M. Mihoubi, en visite sur le site, a suggéré la création à Bouhamza, circonscription administrative mère, d'un musée pour y exposer les divers vestiges mis en évidence et en faire, par ricochet, un lieu cul-

turel et touristique. La grotte, localisée au cœur d'une montagne, appelée Adrar n Gueldaman, découverte en 1920 puis soumise à des fouilles et des recherches poussées en 2011, recèle un matériel archéologique rare dont de la céramique, de l'industrie osseuse et des restes fauniques, enrichis depuis 2011 par d'autres trouvailles parmi lesquelles figurent des éléments d'industrie lithique abondant et varié, de l'ocre, des bijoux et parures en coquilles marines, etc. La grotte s'étend sur une superficie de 1800 m<sup>2</sup> et dispose d'une galerie de plus de 80 mètres, constellée de piliers stalagmitiques dont l'abondance offre un cadre de contemplation magnifique, enjolivé de surcroît par leurs formes variées et curieusement découpées (stalactites, stalagmites, piliers, planchers, etc.). Le ministre a encouragé l'équipe de chercheurs en place,

conduite par le docteur Farid Kherbouche, à poursuivre leurs efforts, les assurant du soutien de son département. Les collectivités locales ont été par ailleurs sensibilisées pour participer à la mise en valeur de tout le site, lequel, en fait, recèle plusieurs autres grottes mais de moindre importance, notamment en aménageant la route qui y conduit et son éclairage. Profitant de ce séjour, M. Mihoubi a inauguré et mis en service la salle de cinéma de la ville de Kherrata, intégralement rénovée et dotée du système D.C.P (digital cinéma package), un matériel de dernière génération permettant une projection numérique en haute définition et inspecté le fonctionnement de la cinémathèque de Béjaïa, objet tout récemment d'une opération de rénovation et d'une dotation technique analogue.

R. C.

## Musique

### Le Festival international du samaâ soufi de Sétif institutionnalisé

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a annoncé, lundi soir à Sétif, l'institutionnalisation du Festival culturel international du samaâ soufi ainsi que l'organisation, dans la capitale des Hauts-Plateaux, du Festival culturel local de la chanson sraoui. A l'ouverture de la 6<sup>e</sup> édition du Festival culturel international du samaâ soufi, il a indiqué que la maintien de ce festival international parmi les événements culturels

institutionnalisés est dicté par «l'importance de cette manifestation, son succès et sa capacité à drainer le public», mettant en exergue l'apport du volet académique dans la chanson soufie, dévoilé au cours de ce festival. M. Mihoubi a également souligné que le Festival culturel local de la chanson sraoui qui remplacera celui de la chanson sétifienne, vise à préserver un genre musical, héritage de la région. Valorisant le succès

des précédentes éditions du Festival international du samaâ soufi, il a estimé que ce genre musical où les louanges au divin se mêlent à l'un des plus anciens rituels physiques du soufisme est une pratique dévotionnelle chez les musulmans comme chez d'autres communautés, attestant que ce genre musical est en mesure de «briser toute tendance à la violence et à l'extrémisme». Le coup d'envoi de la 6<sup>e</sup> édition

du Festival culturel international du samaâ soufi a été donné par le mounchid Soufiane Betache qui, accompagné de la troupe du défunt mounchid Toufik Bouras, a interprété une série de qaçidas consacrées à l'amour de Dieu et de son Prophète, et à la beauté de l'âme. La troupe turque des «Derviches tourneurs» a pris le relais et impressionné l'assistance avec un saisissant ballet des derviches vêtus de robes

blanches, coiffés de longs taboules sur fond de musique invoquant Dieu. Le mounchid égyptien Mahmoud Touhami et sa troupe ont régalié les présents avec un bouquet de chants spirituels. La 6<sup>e</sup> édition du Festival culturel international du samaâ soufi devra se poursuivre jusqu'au 12 novembre courant avec la participation de troupes de 9 pays et d'autres des wilayas du Sud. R. C.

## Mostaganem

### Le film «El Bir» (Le Puits) clôture le panorama du film révolutionnaire

La troisième édition du panorama du film révolutionnaire et documentaire s'est clôturée lundi soir au théâtre régional de Mostaganem «Si Djillali-Benabdelhalim» par la projection du film «El Bir» (Le Puits) de Lotfi Bouchouchi. Cette œuvre cinématographique produite en 2015 aborde la période la guerre de Libération, décrivant la souffrance des habitants d'un village ayant fait l'objet de siège imposé par l'armée coloniale française. Le film «El Bir», qui a remporté plusieurs prix sur la scène internationale, a été choisi pour représenter l'Algérie aux Oscars (Etats-Unis d'Amérique) dans la catégorie du meilleur film étranger. La cérémonie de clô-

ture du panorama du film révolutionnaire et documentaire, organisé dans le cadre de la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, s'est déroulée en présence de comédiens dont Hassan Kechache, Salah Aougrou, Amel Himour, Fatma Belhadj et de réalisateurs dont Said Eulmi et Mohamed Hazourli. Cette manifestation de cinq jours a vu la projection de neuf longs métrages et documentaires produits en 2015 et 2016. Cette édition a introduit, pour la première fois, des courts métrages produits dans les années 60 et 80 pour faire une comparaison avec ceux de production récente. En marge

des projections, une conférence sur «la révolution algérienne vue par les jeunes d'aujourd'hui» a été animée par l'universitaire et réalisateur Mohamed Bensalah et une autre sur «la révolution algérienne au cinéma universel» par l'écrivain, critique et cinéaste Ahmed Bedjaoui. En outre, une exposition a été organisée à cette occasion, comportant 30 affiches de films algériens numérisés dernièrement par l'Agence algérienne de rayonnement culturel (AARC). Ce panorama a été initié par la maison et la direction de la culture de wilaya et le théâtre régional «Si Djillali-Benabdelhalim» de Mostaganem.

L. O.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Musée national du Bardo**  
Jusqu'à la fin de l'année :  
Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

**Constantine**  
Du 19 au 26 novembre :  
Festival international Dimajazz.

**Auditorium du Palais de la culture Moufidi-Zakaria**  
Jeudi 10 novembre :  
Un concert musical animé par Salima Kharoubi et l'ensemble musical de l'association culturelle Nedjma de Blida.

## Coup-franc direct

Illogique !

Par Mahfoud M.

Ce qui se passe au MO Béjaïa est triste et illogique dans le même temps. En effet, un club qui réussit l'exploit d'atteindre la finale de la Coupe de la Confédération africaine pour sa première participation de l'histoire et se trouve noyé dans des problèmes qui n'en finissent pas est une aberration. Comment pousser un président à la démission et mettre des bâtons dans les roues à un coach qui a tout fait pour l'équipe ? Comment des personnes peuvent créer un climat de suspicion alors que les supporters étaient fiers de leur équipe qui a réussi un parcours très honorable ? Cela est dû au sabotage dans un club qui, pourtant, ne finissait pas de grandir avec d'abord une accession historique en Ligue 1, ensuite une deuxième place en championnat et une Coupe d'Algérie en prime et pour finir cette place de finaliste en Coupe de la CAF malgré le manque d'expérience de cette jeune équipe par rapport aux adversaires habitués à ces challenges. Il est clair que tout est à revoir dans la composante de certaines SSPA avec des dirigeants qui ne peuvent en aucun cas apporter un plus mais qui font quand même la pluie et le beau temps par la grâce des aides publiques qu'ils ramènent par le biais de leurs connaissances dans certaines structures publiques. M. M.

### Sanctions de la LFP Quatre matchs à huis clos pour le DRBT

LE DRB TADJENANET a écopé de quatre matchs à huis clos dont deux (02) avec sursis, indique mardi la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie sur son site officiel. Cette sanction, décidée par la commission de discipline de la LFP, fait suite aux « incidents qui se sont produits samedi dernier au stade de Tadjenanet à l'occasion de la rencontre face au MC Alger (0-1), pour le compte de la 10<sup>e</sup> journée du championnat de

Ligue 1 », explique la même source. « Il s'agit des jets multiples de projectiles sur le terrain et pénétration d'un supporter (DRBT) avec agression physique de l'arbitre directeur de la rencontre », précise encore la LFP, ajoutant que le DRBT devra également s'acquitter d'une amende de 300 000 DA.

### Escrime / Mondial 2016 de sabre masculin L'EN prend la 10<sup>e</sup> place par équipes

LA SÉLECTION algérienne d'escrime a décroché la 10<sup>e</sup> place par équipes au Mondial 2016 de sabre masculin, clôturé dimanche à Dakar, en battant son homologue du pays hôte, le Sénégal, sur le score de 45 à 40. Les Algériens ont affronté le Japon pour essayer de décrocher la 9<sup>e</sup> place, mais ils ont perdu 45 à 18, se contentant ainsi de la 10<sup>e</sup> place, avec 24 points, devant le Sénégal, finalement 11<sup>e</sup>. Cette étape a été remportée par l'Iran (64 points), suivi de l'Italie (52 points), au moment où la Corée du Sud s'est emparée de la 3<sup>e</sup> marche du podium, avec 40 points, devançant ainsi la Hongrie (4<sup>e</sup>), la France (5<sup>e</sup>), la Grande-Bretagne (6<sup>e</sup>), les États-Unis (7<sup>e</sup>), l'Allemagne (8<sup>e</sup>), le Japon (9<sup>e</sup>) et l'Algérie (10<sup>e</sup>). Trois sabreurs ont représenté l'Algérie dans cette compétition : Akram Bounabi, Anis Mairi et Hamza

Adel Kacedi. Près d'une centaine de sabreurs, représentant une vingtaine de pays ont pris part à cette compétition, dont cinq nations africaines, à savoir : l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Botswana et le pays hôte le Sénégal.

La compétition a été d'un niveau très élevé, en présence de certains parmi les actuels meilleurs sabreurs au monde, notamment, l'Américain Homer Daryl, médaillé aux JO 2016, disputés du 5 au 21 août dernier à Rio de Janeiro (Brésil). Après l'étape de Dakar, clôturée dimanche, cette Coupe du monde 2016 de sabre masculin fera cap successivement à Budapest (Hongrie), Padoue (Italie), Varsovie (Pologne) et Madrid (Espagne). Cinq épreuves intégrales composent la Coupe du monde de sabre masculin.

### MO Béjaïa

### Les actionnaires veulent destituer Attia

LE PRÉSIDENT du MO Béjaïa, Zahir Attia, pourrait quitter son poste à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire prévue jeudi et à laquelle ont appelé plusieurs actionnaires du club de Ligue 1 algérienne de football avec, à l'ordre du jour, le retrait de confiance au premier responsable du conseil d'administration, apprend-on des concernés. Le principal grief retenu contre Attia est sa « gestion unilatérale » du club et son « refus de présenter son bilan financier » aux membres de l'assemblée générale, explique Farid Zizi, ex-porte-parole des actionnaires et qui détient le plus grand nombre d'actions au sein de la société sportive par actions (SSPA) du club phare de la « Soummam ». Le MOB vient de terminer vice-champion de la Coupe de la Confédération africaine de football après sa défaite sur le terrain des Congolais du TP Mazembe (4-1), en finale retour (1-1 à l'aller). Malgré ce parcours de premier ordre et ce, pour la première participation internationale des « Crabes », l'équipe risque de connaître des lendemains difficiles en championnat où elle occupe la 16<sup>e</sup> et dernière place au classement (6 pts), mais avec 4 matchs en moins. « Plusieurs joueurs ne sont pas payés entre 6 à 9 mois, et cela risque de se répercuter négativement sur le parcours de notre équipe en championnat. Nous, en tant qu'actionnaires, avons décidé d'agir pour mettre un terme à cette mauvaise gestion qui expose le club au danger », explique encore Zizi.

## Equipe nationale C'est la bérézina !

■ C'est une véritable bérézina qui s'est abattue sur la sélection nationale qui jouera son prochain match face au Nigeria, pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires du Mondial 2018 de Russie, sans trois joueurs-clés de l'équipe.

Par Mahfoud M.

En effet, une cascade de blessures s'est abattue les Verts, avec d'abord celle de Boudebouz qui a été touché aux adducteurs lors du match de Montpellier face à l'OM, avant que Soudani ne déclare forfait après une blessure contractée avec sa formation du Dynamo Zagreb et enfin Ghezal de l'O Lyon dont les analyses effectuées sur sa jambe ont montré qu'il ne pouvait pas se remettre sur pied avant au moins trois semaines. Le sélectionneur national, le Belge Leekens, n'est donc pas gâté pour son premier match avec les Verts, lui qui souhaitait faire sensation dès cette rencontre et revenir avec les trois points du succès. Il faut savoir que ces trois joueurs ont été libérés par le staff technique des Verts après avis des médecins de la sélection. Dispensés donc du stage et de la rencontre face aux Green Eagles, ces joueurs devraient intensifier les soins pour espérer les récupérer pour les prochains matchs que ce soit avec leurs clubs ou avec la sélection. Pour compléter le groupe, le sélectionneur national



Ghezal est le dernier joueur à déclarer forfait

Leekens a fait appel à Baghdad Bounedjah (Al Sadd) qui a pris part à l'entraînement ce lundi, à Yacine Benzia (Lille) et Ismael Bennacer (Arsenal) qui est arrivé lundi soir au Centre technique national de Sidi Moussa. Le coach de l'EN n'aura donc pas le choix et se doit de trouver la solution en injectant les joueurs les plus en forme pour tenter de

revenir avec le meilleur résultat possible de cette sortie très importante pour la sélection, même si cela ne sera pas facile devant une équipe très déterminée à rester leader du groupe après avoir remporté son premier match face à la Zambie et hors de ses bases.

M. M.

### Nigeria

### Rohr : «Ce sera difficile contre l'Algérie»

Le conseiller technique de la sélection du Nigeria de football, Gernot Rohr, a admis lundi que les Super Eagles auront fort à faire face à l'Algérie le 12 novembre à Uyo en match de la deuxième journée des qualifications de la Coupe du monde 2018, mais espère toujours gagner pour consolider la première place dans le groupe B. « Ce sera difficile face à l'Algérie parce qu'ils sont N.1 en Afrique », a déclaré Rohr à son arrivée au Nigeria en provenance de Paris pour préparer la rencontre contre les Verts. « Mais nous essaierons de les battre pour consolider notre place de leader du groupe », a ajouté Rohr qui a « beaucoup de respect » pour les Verts. Le Nigeria, qui a entamé lundi à Abuja son stage, a bien débuté les qualifications du mondial russe en allant battre la Zambie (2-1) lors de la première journée au moment où l'Algérie

faisait match nul à domicile contre le Cameroun (1-1). Pour cette rencontre contre l'Algérie, le coach franco-allemand devra se passer des services de son gardien N.1 Carl Ikeme, blessé, mais enregistre en revanche le retour des attaquants Odion Ighalo (Watford) et Victor Moses (Chelsea) ainsi que du défenseur Leon Balogun qui évolue en Allemagne. De son côté, le gardien Ikechukwu Ezenwa a indiqué qu'il était prêt à prendre la place de Carl Ikeme. « Je vais

donner le meilleur de moi-même pour que mon pays puisse se qualifier à la Coupe du Monde, si je suis retenu dans les buts pour cette rencontre bien sûr », a déclaré le gardien de 28 ans qui avait pris part au mondial des U-20 au Canada. « Je ne suis pas sous pression parce que je suis habitué à jouer ces rencontres. Je suis confiant et je vais le prouver. J'attends avec impatience cette rencontre, nous voulons les trois points de la victoire », a-t-il ajouté.

### Promotion «Oran-JM 2021»

### Le cycliste Chouarfia près du but

LE CYCLISTE algérien Norine Chouarfia compte arriver à Istanbul (Turquie) dans une dizaine de jours pour accomplir la phase aller de son périple entamé le 1<sup>er</sup> septembre dernier dans le cadre de la promotion des Jeux méditerranéens Oran-2021. Actuellement en escale à Thessalonique (Grèce), ce cyclo-voyageur a affirmé sur la page Facebook dédiée à cette traversée qu'une distance de quelque 700 km seulement le séparait de son objectif final de la phase aller, Istanbul, qu'il compte gagner dans une dizaine de jours. Les pays déjà parcourus par le cycliste sont l'Espagne, la France, l'Italie, la Slovaquie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, l'Albanie et la Grèce où il se trouve actuellement. Norine Chouarfia maintient le contact avec le public algérien en l'informant en temps réel de son avancée, par la diffusion de photos et de vidéos via la page dédiée à l'événement sur le réseau social Facebook. Au cours de ses haltes dans les différentes villes du bassin méditerranéen, de nombreux compatriotes parmi la communauté algérienne établie à l'étranger ont fait le déplacement pour aller à sa rencontre, le saluer et l'encourager. Les messages de soutien continuent de déferler sur le réseau social, après avoir atteint un record le 1<sup>er</sup> novembre dernier lorsque le cycliste a posté une photo de lui brandissant l'emblème national à Thessalonique, en commémoration du 62<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954. Norine Chouarfia avait pris le départ le 1<sup>er</sup> septembre dernier à Oran, en embarquant sur le navire « Tariq Ibn Ziyad » à destination d'Alicante (Espagne), rappelle-t-on. Son retour en Algérie est prévu pour janvier prochain.

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

M'sila

### Saisie de 2,5 quintaux de viande blanche impropre à la consommation

UNE QUANTITÉ de 2,5 quintaux de viande blanche impropre à la consommation a été saisie ces dernières 24 heures à M'sila par les services de police des daïras de Sidi Aïssa et Ain El Hadjel dans deux abattoirs clandestins de volailles, a-t-on appris hier auprès des services de la Sûreté de wilaya.

Cette saisie de quantité de viande blanche avariée s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la prolifération du commerce illicite, a précisé la même source.

Agissant sur informations, les éléments de la sûreté des daïras de Sidi-Aïssa et d'Ain El Hadjel ont opéré une descente dans les domiciles de citoyens ciblés par leur enquête, et qui ont converti les garages de leurs demeures en abattoirs clandestins de volailles.

La perquisition a permis la saisie de 2,5 quintaux de viande, a ajouté la même source, précisant que cette quantité qui devait être acheminée vers les marchés de la wilaya pour y être commercialisée était «impropre à la consommation», suite à l'expertise effectuée par le vétérinaire de la délégation agricole de Sidi-Aïssa.

La quantité de viande impropre à la consommation a été détruite au niveau de la décharge publique, tandis qu'un dossier concernant cette affaire a été transmis au procureur de la République près le tribunal de Sidi-Aïssa, a-t-on noté.

L'insuffisance d'abattoirs à M'sila est à l'origine de la prolifération de l'abattage illicite du bétail et de la volaille qui prend de l'ampleur dans cette région, ont estimé les services de sécurité.

Hania F.

Skikda

### Un abri pour terroristes, contenant une mine, détruit

UN ABRI pour terroristes, contenant une mine de fabrication artisanale, des effets de couchage, des vêtements et des denrées alimentaires, a été détruit lundi, lors d'une opération de recherche et de ratissage dans la wilaya de Skikda, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 7 novembre 2016, un abri pour terroristes contenant une mine de fabrication artisanale, des effets de couchage, des vêtements et des denrées ali-

mentaires et ce, lors d'une opération de recherche et de ratissage dans la wilaya de Skikda», a précisé la même source.

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté à Oran, lors de deux opérations distinctes, quatre narcotrafiquants en possession de 97 kilogrammes de kif traité et 1,1 kilogramme de cocaïne, tandis que des éléments des gardes-frontières ont saisi à El Tarf 6,6 kilogrammes du corail destinés à la contrebande.

M. L.

APN

### Reprise des travaux dimanche

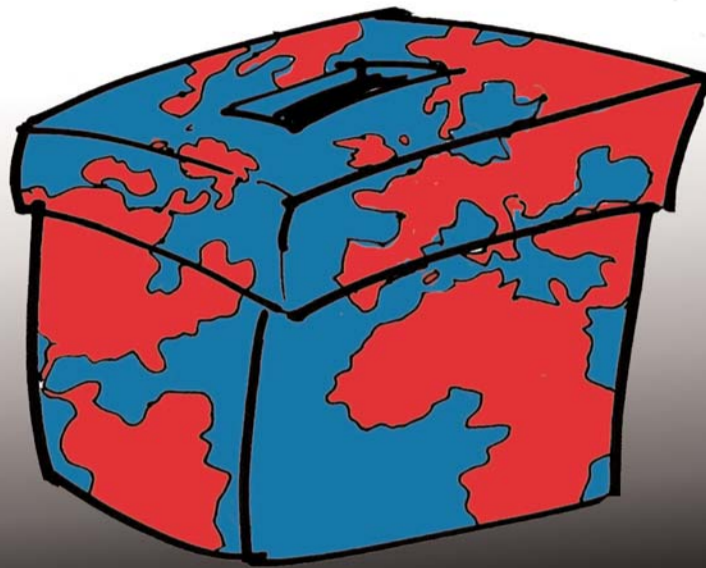
L'ASSEMBLÉE populaire nationale reprendra dimanche prochain ses travaux par le débat du projet de loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée.

La matinée de dimanche sera consacrée à la présentation du projet de loi par le représentant du gouvernement ainsi que le rapport de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification. La séance de l'après-midi sera réservée aux interventions des députés pour le débat du projet de loi.

La matinée de lundi sera

K. L.

## Élections américaines



Loumis

Djalou@hotmail.com

Les habitants du quartier «Sonatrach» bloquent la route nationale

### L'utilisation d'explosifs par les carrières à Akbou dénoncée

■ Les habitants du quartier dit «Sonatrach» d'Akbou ont bloqué le trafic routier hier sur la RN 26, plus précisément près de la pompe à essence de Naftal, pour protester contre l'utilisation d'explosifs ou mines par les trois carrières situées dans la périphérie de leurs maisons.

Par H. Cherfa

Ces derniers ne cessent de réclamer la fermeture définitive de ces carrières depuis plusieurs années, en raison des dommages causés à leurs habitations qui sont lézardées par les détonations récurrentes depuis au moins 30 années. Ils ont, pour rappel, mené plusieurs actions similaires par le passé, mais sans succès, dans la mesure où la wilaya a besoin plus que jamais du gravier et autres matériaux pour la réalisation de ces projets, notamment la pénétrante autoroutière reliant l'autoroute Est-Ouest à la ville de Béjaïa. Les très fortes explosions qui ont lieu avant-hier suite à l'utilisation d'explosifs par une carrière ont

poussé à bout les habitants du quartier. Des détonations qui ont provoqué une fois de plus des dommages à leurs maisons et effrayé les familles et enfants de ce quartier situé à la périphérie de la ville. Les déflagrations ont provoqué également des chutes de pierres sur des maisons situées au pied des carrières. Hier, ils ont réclamé la fermeture sans délai des ces carrières qui provoquent effroi et maladies (asthme hypertension diabète, etc.), à cause des nuages de poussière qui envahissent les lieux et pénètrent les habitations et aussi les sons et ondes des impacts bruyants générés par les explosions. Ils ont, par ailleurs, exigé l'application de la loi et les PV cosignés par le passé avec les autorités locales et de wilaya dont la DMI à ce

sujet. Il faut rappeler que les protestataires ont fermé la RN 26 dans l'après-midi d'avant-hier. Le vice-président de l'APC d'Akbou, M. Hamidouche, et le commissaire de la ville ont fait le déplacement et discuté avec les mécontents qui ont accepté de rouvrir la route. Mais ils sont revenus à la charge hier. Des milliers d'automobilistes étaient bloqués dans les deux sens. Certains ont dû faire le détour via la commune d'Ighrame pour rallier la ville de Béjaïa et les autres communes de la Soummam, notamment Ouzellaguen, Sidi-Aïch, El-Kseur et Amizour ou pour gagner la wilaya de Jijel aussi et dans le sens inverse vers la capitale ou vers les wilayas de Bouira et Bordj Bou-Aréridj.

H. C.

Sûreté d'Alger

### Démantèlement d'une bande de voleurs d'œuvres d'art

LA BRIGADE criminelle relevant des services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé récemment au démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans le vol et le trafic d'œuvres d'art et de pièces archéologiques, et à la saisie de 32 toiles et œuvres d'art rares, ont indiqué hier les mêmes services dans un communiqué.

Les auteurs de ces vols, dont un repris de justice, ont été arrêtés par les services de sûreté qui ont récupéré «trente-deux toiles,

trois statues ainsi que des pièces archéologiques rares», a précisé le communiqué.

Les mis en cause ont été mis en détention préventive par le procureur de la République territorialement compétent, a ajouté la même source.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à une plainte déposée par une femme dont la maison, sise à Alger, a été cambriolée le mois dernier par deux individus qui ont mis la main sur deux toiles et trois statues.

L'enquête approfondie menée par les services concernés a abouti à l'arrestation des auteurs et à la récupération des deux tableaux, outre trente autres faisant l'objet d'enquête pour évaluer leur valeur et leur origine.

Les mêmes services ont récupéré également deux fusils de chasse utilisés par les membres de la bande criminelle, conclut le communiqué.

Samah B.